Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500667-20251211-B_DEL_2025_124-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 novembre 2025

Date de convocation : 21/11/2025 **Date d'affichage :** 21/11/2025	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 11 11

L'an deux mille vingt cinq, le vingt huit novembre, à 09 Heures 00, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, JAOUEN Claude, EON-MARCHIX Ginette, BOUGEOT Frédéric, LARIVIERE-GILLET Yannick, DESMIDT Yves, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

Absents :
FOUGLE Alain, HENRY Lionel, TAILLARD Yvon, RICHARD Jacques, MOREL Gérard, BOURNONVILLE Noël

Secrétaire de séance : Madame EON-MARCHIX Ginette

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500667-20251211-B_DEL_2025_124-DE

N° B_DEL_2025_124

Objet **Technique**

Extension du Pôle communautaire - Mission OPC - Attribution du marché

En raison d'une procédure qui n'a pas abouti ,une consultation a été relancé concernant la phase d'Ordonnancement et Pilotage de Chantier (OPC), dans le cadre des travaux d'extension du Pôle Communautaire.

Celle-ci par voie de procédure adaptée a été relancée sur la plateforme des marchés publics Mégalis le 26 Septembre 2025 et la date de remise des offres était le 24 Octobre 2025 à 12h00.

5 entreprises ont répondu à l'offre dans les délais :

- BUILDERS and PARTNERS
- YVES LE FAUCHEUX
- TECHNIQUES ET CHANTIERS
- GEDIFI
- AGENCE ECOS

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	60.0%
1.1-Méthodologie : compréhension du projet et des missions attendues. Le candidat précisera l'organisation spécifique qu'il mettra en œuvre pour satisfaire aux exigences du marché.	*30.0%*
1.2-Compétences : le candidat présentera la démarche retenue pour assurer sa mission en décrivant les moyens humains (suppléances et couverture des compétences nécessaires).	*30.0%*
2-Prix des prestations	40.0%

Suite à l'analyse des offres, Monsieur le Président propose d'attribuer le marché OPC à l'entreprise ECOS dont la note est de 20,6/40 pour le prix et de 60/60 pour la valeur technique, soit une note totale de 80,6 /100, pour un montant total de 35 910 € HT soit 43 092 € TTC.

Vu le code de la commande publique

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

ATTRIBUE le marché OPC à l'entreprise ECOS, pour un montant total de 35 910 € HT soit 43 092 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 11/12/2025,

Le/la secrétaire de séance,
Madame EON-MARCHIX Ginette

Le Président,
Claude Jaouen

